



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### transport de voyageurs

Question écrite n° 73873

#### Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les conséquences financières très importantes des fraudes dans les transports en commun. Depuis quelques années, les usagers et les professionnels des transports en commun constatent une augmentation de la fraude, sans pour autant que les moyens ne soient débloqués pour y faire face. Cette situation devient très préoccupante, non seulement en termes financiers pour les entreprises concernées et les usagers qui se voient astreints à une augmentation des tarifs, mais encore en termes de sécurité car les fraudeurs lorsqu'ils sont pris en flagrant délit peuvent être violents. Cette situation explique d'ailleurs que les agents de transport en commun n'osent même plus se rendre dans certains endroits. Les collectivités locales sont contraintes à augmenter leurs subventions, au détriment des administrés. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures concrètes et adaptées il compte prendre afin de remédier à ces problèmes de sécurité et de faire en sorte que ce ne soient plus les usagers en règle et la population dans son ensemble qui paient pour les fraudeurs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73873

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, transports, logement et tourisme

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1211